

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ABOUDRAMANE CISSOKO ADAMA TRANSPORT
» en abrégé « ACA TRANSPORT »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN – KOUMASSI
QUARTIER BIA SUD, lot 5847, ilot 541, Lot 5847, Ilot 541

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 14/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABOUDRAMANE CISSOKO ADAMA
TRANSPORT » en abrégé « ACA TRANSPORT »

Objet : - TRANSPORT DE MARCHANDISE ET DES
PERSONNES
- PRESTATION DE SERVICES DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN – KOUMASSI
QUARTIER BIA SUD, lot 5847, ilot 541, Lot 5847, Ilot 541

Dirigeant(s) M ABOUDRAMANE CISSOKO ADAMA

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10744 du 28/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69589/GTCA/RC/2023 du 28/09/2023

